

Miroir routier 450X600 mm Eco garantie 3 ans

UTILISATION • Carrefours et intersections dangereuses en agglomération. • Sorties de garages, d'immeubles, de cours sur voie publique. • Sorties de pompiers, d'hôpitaux, d'écoles, etc. • Sécurisation de la traversée des piétons sur passages protégés. Cadre : rigide et très robuste. Les rayures noires sont imprimées en haute définition en respect de l'arrêté du 21/09/1981. Fixation : incluse dans le prix et permet la pose sur tous les poteaux de 60 à 76 mm de section ou directement sur le mur. Miroir ø 600 mm Dimensions hors tout: 900 x 900 mm L'arrêté du 21/09/1981 définit les conditions sous lesquelles le miroir peut être utilisé. En agglomération, le miroir peut être utilisé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies : • mise en place d'un régime de priorité, avec l'obligation d'arrêt STOP pour l'utilisateur, • la distance entre la bande d'arrêt et le miroir doit être inférieure à 15 mètres, • limitation de vitesse sur la route prioritaire inférieure ou égale à 50 km/h, • implantation à plus de 2.30 m de hauteur, • trafic essentiellement local sur la route où est implanté le STOP précité.

Référence: **625739**Dimension: **450 x 600 mm**Type: **Routier**Garantie: **1 an****Remises par quantité**

Quantité	Prix HT	Prix TTC
1 à 5	262,00 €	314,40 €
6 à 11	229,00 €	274,80 €
12 et +	209,00 €	250,80 €